

CONSEIL GENERAL DE BURTIGNY

Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis municipal no. 33/2021-2026 – Demande de crédit de 107'885 CHF pour l'aménagement d'un parking sur la parcelle communale No.119, Les Ravières

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie le 12 novembre 2025, en présence de la Syndique Valérie Jeanrenaud, de la municipale Basak Zanon en charge du projet, ainsi que Monsieur Thierry Nydegger de la société BS&A Bernard Schenk SA.

La Commission des Finances s'est réunie dans la foulée pour délibérer et rédiger le rapport.

Analyse de la demande

Le projet de construction d'un parking dans la zone artisanale « Les Ravières » est justifié par la forte demande des artisans présents dans la zone, ainsi que des villageois.

Analyse du coût

La municipalité a fourni tous les documents concernant les 4 devis demandés auprès de différents prestataires.

La commission peut constater que la commune a retenu la solution la plus pertinente parmi les offres publiques qui ont été soumises, en considérant les contraintes techniques et la durabilité du projet.

Une réflexion a été portée sur le coût supplémentaire lié à l'installation de bornes de recharge électrique, afin d'éviter des dépenses futures. L'élément n'a pas été chiffré. Cependant le contexte ne semble pas s'y prêter pour des places louées.

Revenus

La proposition de location des places se base sur une comparaison des loyers de communes voisines.

Le projet générera un revenu supplémentaire pour la commune, et met à profit un terrain communal actuellement inutilisé.

De part la justification de la demande, le revenu d'exploitation annuel estimé à hauteur de 14'400 CHF semble probable, ce qui donnera un revenu net annuel après amortissement d'environ 9'006 CHF.

Même si l'occupation venait à être partielle, les coûts d'amortissement annuels seraient couverts.

Financement

La trésorerie communale dispose des fonds suffisants au financement du projet et l'amortissement sur 20 ans permet de générer les revenus tels que décrits ci-dessus.

Conclusion

La commission des Finances recommande au Conseil Général de Burtigny d'adopter le préavis municipal N° 33/2021-2026 pour la demande de crédit de 107'885 CHF pour l'aménagement d'un parking sur la parcelle communale No.119, Les Ravières.

Burtigny, le 12 novembre 2025

Pour la commission des Finances :

Annick Mury

A blue ink signature of Annick Mury, written in a cursive style.

Sylvain Hofer

A blue ink signature of Sylvain Hofer, written in a cursive style.

Emma Handley

A blue ink signature of Emma Handley, written in a cursive style.